

## SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN 2017

### 1. LES CLIENTELES TOURISTIQUES

La Martinique reçoit deux catégories de **VISITEURS TOURISTIQUES** :

1. **LES EXCURSIONNISTES** qui séjournent moins de 24 heures dans l'île, et qui sont composés de deux sous-groupes :
  - a. *Les croisiéristes* ou visiteurs de croisière, qui arrivent sur les navires de croisière et repartent dans la journée,
  - b. *Les "Autres Excursionnistes"* qui arrivent et repartent dans la journée par avion ou par les navettes maritimes opérant entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Ste Lucie. Parmi ce second sous-groupe, il existe *les excursionnistes-tête de ligne* qui viennent débiter et terminer leur croisière en Martinique. L'activité de port d'embarquement engendre ce flux d'excursionnistes tête de ligne qui, dans leur grande majorité, passent directement de l'aéroport au navire.
2. **LES TOURISTES**, dont la durée de séjour est d'au moins 24 heures et d'au plus un an ; ils résident soit à l'hôtel, chez des parents ou des amis, dans des villas, des appartements, des résidences de tourisme ou des gîtes, ou encore sur leur bateau en ce qui concerne les plaisanciers.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution annuelle de la fréquentation touristique, qui a totalisé 1,04 millions de visiteurs pendant l'année 2017. Le flux total de 2017 a augmenté de 16.4 % comparativement à 2016. La fréquentation de 2017, la plus élevée jamais atteinte en Martinique, dépasse le seuil du million de visiteurs, qu'elle n'avait plus atteint depuis 1998.

Tableau 1 : Répartition de la fréquentation touristique par catégorie de visiteurs

	2017	%	2016	%	2017/16 en %
<b><u>EXCURSIONNISTES</u></b>	<b><u>467 021</u></b>	<b><u>44,9</u></b>	<b><u>336 952</u></b>	<b><u>37,7</u></b>	<b><u>38,6</u></b>
<i>Croisiéristes</i>	405 553	39,0	280 631	31,4	+ 44,5
<i>Autres Excursionnistes</i>	61 468	5,9	56 321	6,3	+ 9,1
<b><u>TOURISTES</u></b>	<b><u>574 118</u></b>	<b><u>55,1</u></b>	<b><u>557 735</u></b>	<b><u>62,3</u></b>	<b><u>+ 2,9</u></b>
<i>Séjour</i>	535 647	51,4	519 303	58,0	+ 3,1
<i>Plaisance</i>	38 471	3,7	38 432	4,3	+ 0,1
<b><u>TOTAL VISITEURS</u></b>	<b><u>1 041 139</u></b>	<b><u>100</u></b>	<b><u>894 687</u></b>	<b><u>100</u></b>	<b><u>+ 16,4</u></b>

Les mois de haute saison (de janvier à avril et le mois de décembre) concentrent 51.7 % de la clientèle des touristes de séjour (52.3 % en 2016) et 73 % de celle de croisière (90 % en 2016). Les figures 1 et 2 illustrent l'évolution mensuelle des fréquentations de séjour et de croisière en 2016 et 2017.

Figure 1 : Fréquentation mensuelle des touristes de séjour en 2016 et 2017

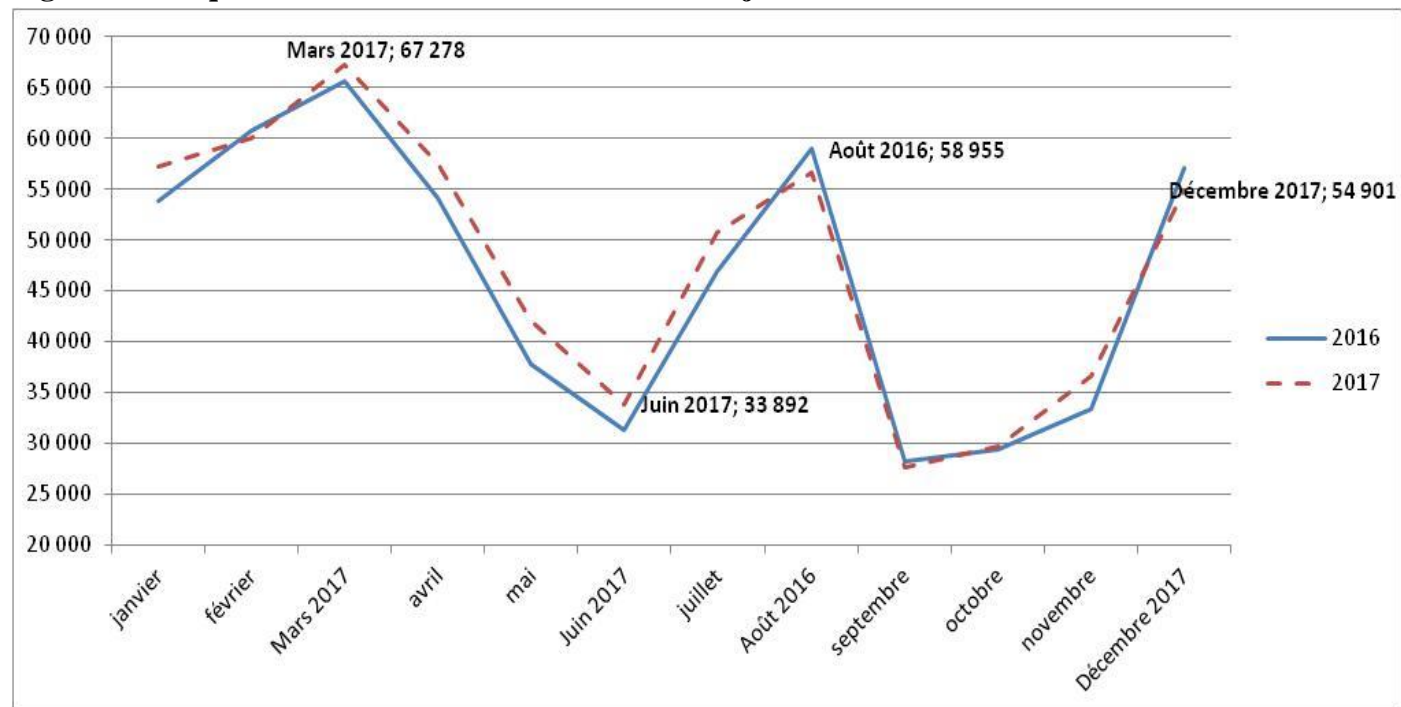
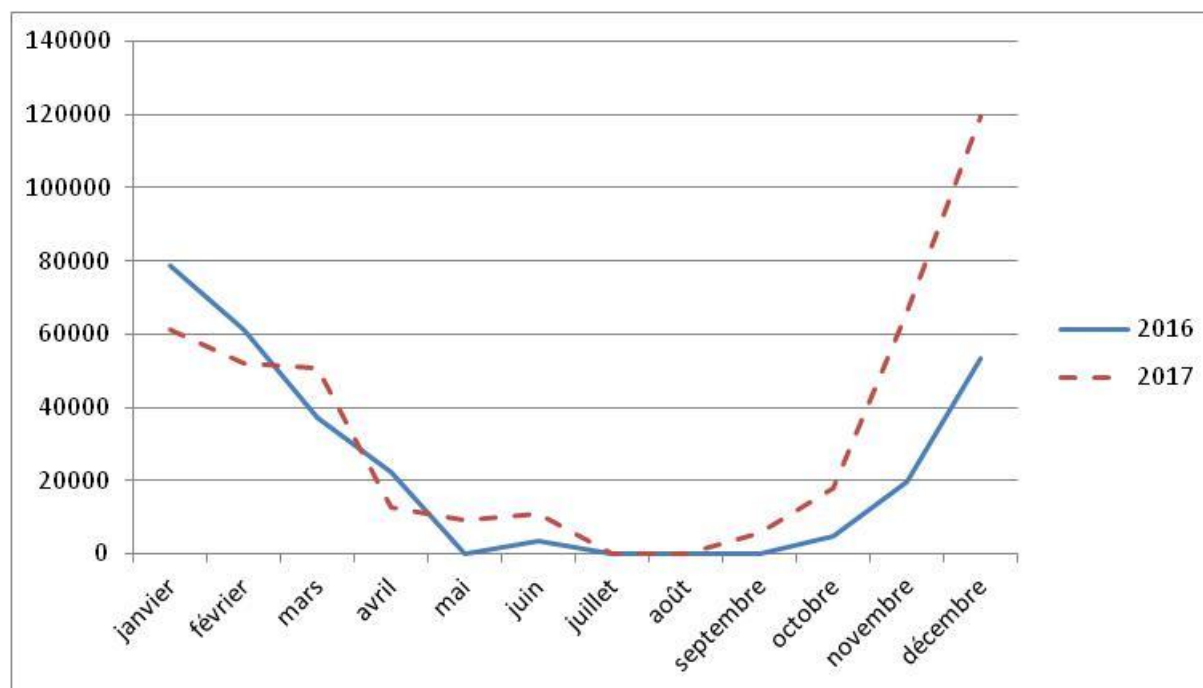


Figure 2 : Fréquentation mensuelle de croisière en 2016 et 2017



## 2. LES EXCURSIONNISTES DE CROISIERE

En 2017 la fréquentation des croisiéristes a augmenté de 44.5 % comparativement à 2016 ; atteignant ainsi 405 553 passagers pour 280 631 visiteurs de croisière en 2016. Pendant l'année 2017, les navires de croisière ont effectué 256 escales ; soit 54 d'escales de plus qu'en 2016. En 2017, 106 467 passagers ont débuté et terminé leur croisière en Martinique, dont 32 200 excursionnistes-tête de ligne. Avec 37 893 passagers, le COSTA MAGICA fut le plus important fournisseur de croisiéristes sur l'ensemble de l'année 2017 (COSTA FAVOLOSA en 2016). Ce navire concentre 9,3 % des passagers de croisière. Neuf navires ont totalisé 50.1 % des arrivées de passagers.

**Tableau 2 : Répartition des croisiéristes par navire**

NAVIRES	2013	%
COSTA MAGICA	37 893	9,3
COSTA FAVOLOSA	33 391	8,2
ANTHEM OF THE SEAS	25 791	6,4
ADVENTURE OF THE SEAS	24 684	6,1
AZURA	23 530	5,8
MEIN SCHIFF 5	17 710	4,4
ROYAL PRINCESS	13 720	3,4
CELEBRITY SUMMIT	13 336	3,3
NORWEGIAN DAWN	13 228	3,3
AUTRE NAVIRES	202 270	49,9
<b>TOTAL</b>	<b>405 553</b>	<b>100</b>

Source : CMT sur la base des manifestes des navires

Le nombre de passagers par escale a augmenté pendant l'année 2017. Alors qu'en 2016 il était de 1410 croisiéristes par escale, il a atteint 1 584 pour l'année 2017.

### 3. LES TOURISTES DE SEJOUR

Le flux de touristes a augmenté comparativement à 2016, pour atteindre 574 118 visiteurs, dont 38 471 plaisanciers. La fréquentation des touristes de séjour a également progressé sur la même période. La clientèle des touristes de séjour est ainsi demeurée au dessus du seuil de 500 000 visiteurs pour la seconde année consécutive. L'année 2017 se classe au 3<sup>ème</sup> rang des fréquentations des trente trois dernières années et avoisine le flux de l'année 2000 (526 290). Sont présentées ci-après les caractéristiques des touristes de séjour (dont le mode d'hébergement est l'hôtel, le meublé de tourisme, la villa, la résidence de tourisme ou le gîte, ou encore chez des amis et parents).

**Tableau 3 : Répartition des touristes de séjour selon leur lieu de résidence (en %).**

Pays de Résidence	% 2017	Fréquentation 2017	2014 en %
USA	4,1	22 042	0,7
CANADA	1,8	9 643	1,7
FRANCE	68,0	354 162	78,7
EUROPE	9,4	50 418	5,6
CARAIBE	15,6	93 428	12,9
AUT PAYS	1,1	5 954	0,4
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>535 647</b>	<b>100</b>

### ***3.1. REGIONS DE RESIDENCE DES TOURISTES PROVENANCE DE L'HEXAGONE***

Les six premières régions de l'hexagone, classées par l'importance du flux touristique généré, concentrent 52.9 % des visiteurs français résidant dans l'hexagone (56.9 % en 2014). L'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg et la Suisse totalisent 57.7 % des touristes de séjour européens.

**Tableau 4 : Répartition de la clientèle de séjour française de l'hexagone (en %)**

ILE DE France	21,8
PACA	6,7
RHONE ALPES	6,7
AQUITAINE	6,1
BRETAGNE	5,9
MIDI PYRENNEES	5,7

\* PACA : Provence Alpes Côte d'Azur

**Tableau 5 : Répartition de la clientèle de séjour européenne (en %)**

	Flux	%
ALLEMAGNE	10 786	21,4
BELGIQUE/LUXEMBOURG	11 596	23,0
PAYS SCANDINAVES	5 151	10,2
ROYAUME UNI	6 714	13,3
ITALIE	3 191	6,3
PAYS BAS	2 295	4,6
SUISSE	6 721	13,3
AUTRE EUROPE	3 963	7,9
<b>TOTAL</b>	<b>50 418</b>	<b>100</b>

Les touristes de séjour, en majorité des femmes (50.8 %) sur l'ensemble de l'année, ont 54.2 % d'entre eux, entre 35 et 54 ans (cette proportion atteignait 60.7 % en 2014). Un peu plus de la majorité des visiteurs de séjour (53.7 %) dispose d'un revenu du ménage compris entre 2 100 € et 6 100 € par mois (53.9 % en 2014). Les cadres ou les professions libérales (y compris les artisans et les commerçants) ont représenté 33.7 % des touristes (39.4 % en 2014), et les retraités ont totalisé 14.2 % (11.1 % en 2014). En moyenne, les touristes de séjour visitent la Martinique en groupe de 2.5 personnes (2.7 en 2014).

Les « premiers visiteurs » (ceux qui découvrent la destination pour la première fois) sont proportionnellement moins nombreux. Ils concentrent 44 % de la fréquentation de 2017 pour 43.8 % en 2014.

La durée moyenne de séjour des touristes de séjour a diminué entre 2017 et 2014 ; elle était en moyenne de 11 jours en 2017, pour 14 jours en 2014.



### **3.2. BUT DU VOYAGE DES TOURISTES DE SEJOUR**

En venant à la Martinique, les visiteurs de séjour recherchent en majorité un produit balnéaire classique, combinant un climat chaud, des plages, un cadre exotique, la détente et des gens du pays accueillants. A 83.2 %, ils visitent la Martinique pour leurs loisirs (86.8 % en 2014). Un peu moins de 32 000 d'entre eux ont déclaré être venus en Martinique pour affaires ou en congrès (18 milliers en 2014), soit 5.9 % du flux annuel de visiteurs (3.6 % en 2014). Les visiteurs de séjour repartent relativement satisfaits : 53 % d'entre eux se déclarent très satisfaits de leur hébergement (62.9 % en 2014). Ils sont 59.5 % à juger très favorablement la qualité des plages (58.4 % en 2014). Cependant les excursions recueillent un peu moins de 20 % de jugements très favorables ; 18.5 % des visiteurs s'en déclarent très satisfaits (21.2 % en 2014). De manière générale, ils sont 42.2 % à estimer très satisfaisant le prix global du voyage (32.2 % en 2014).

**Tableau 6 : Répartition des touristes de séjour selon le but du voyage (en %)**

Vacances / Loisirs	83,2
Affaires	10,6
Vacances / Affaires	4,6
Autres	1,6
Total	100

### **3.3. MODE D'HÉBERGEMENT DES TOURISTES DE SEJOUR**

En 2017, 27.5 % des touristes de séjour ont choisi l'hôtellerie ou les Villages Vacances comme mode d'hébergement. Ceux qui ont résidé dans des structures non-hôtelières (villa, appartement, résidence de tourisme, gîtes) représente près de 50 % de la fréquentation annuelle : 46 % en 2017 et 36.9 % en 2014. Le mode de résidence chez des amis et parents est proportionnellement en diminution et passe de 29.6 % en 2014 à 21.1 % des visiteurs de séjour en 2017.

**Tableau 7 : Répartition des touristes de séjour selon leur mode d'hébergement (en %)**

Hôtels	23,9
Villages Vacances	3,5
Appartements & Villas Louées	46,0
Amis/Parents	21,1
Autres	5,5
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### **3.4. ACCOMPAGNATEURS DES TOURISTES DE SÉJOUR**

17.4 % des touristes de séjour voyagent seuls. 58.5 % d'entre eux sont accompagnés de leur conjoint ou de leur conjointe (64.8 % en 2014).

**Tableau 8 : Répartition des touristes de séjour selon le type d'accompagnateur en %**

SEUL	17,4
AVEC CONJOINT	58,5
AVEC ENFANTS	25,3
AVEC AMIS ET PARENTS	18,0
AVEC COLLEGUES	3,4

Somme des pourcentages supérieure à 100 parce que possibilité de plusieurs réponses

### ***3.5. LE JUGEMENT DES TOURISTES DE SEJOUR SUR LES DIFFERENTS ASPECTS DE LEUR SEJOUR***

Au cours de l'année, pour 2 des 16 aspects soumis à leur jugement, plus de 60 % des touristes de séjour se déclaraient très satisfaits. En majorité les prestations soumises au jugement des touristes sont considérées comme « moyennes »<sup>1</sup>. Il en va ainsi des prestations d'hébergement (qui recueillent 45 % de très satisfaits), de la restauration (45 % de très satisfaits) et du prix global du voyage, qui progresse fortement (42 % de très satisfaits pour 32.2 % en 2014). Inversement, les aspects les moins appréciés de la Martinique sont comme les années précédentes : les excursions, le shopping et la vie nocturne ; au plus de 30 % des visiteurs de séjour s'en déclarent très satisfaits.

---

<sup>1</sup> **Très satisfait** : plus de 60 % de visiteurs se déclarent très satisfaits. **Moyen** : Entre 30 et de 60 % de visiteurs se déclarent très satisfaits. **Pas satisfait** : moins de 30 % de visiteurs se déclarent très satisfaits.

**Tableau 9 : Satisfaction de touristes de séjour**

LIAISONS AÉRIENNES	TRES SATISFAIT
HÉBERGEMENT	MOYEN
ACCUEIL / HOSPITALITÉ DE LA POPULATION	MOYEN
PLAGES	MOYEN
AGENTS DE POLICE AIR FRONTIÈRES	TRES SATISFAIT
RESTAURATION	MOYEN
AGENTS DES DOUANES	MOYEN
PRIX DE L'HÉBERGEMENT	MOYEN
PRIX GLOBAL DU VOYAGE	MOYEN
INFORMATIONS PRÉALABLES	MOYEN
PRIX DES REPAS ET BOISSONS	MOYEN
TAXIS / LOCATION DE VOITURE	PAS SATISFAIT
EXCURSIONS	PAS SATISFAIT
SHOPPING	PAS SATISFAIT
VIE NOCTURNE	PAS SATISFAIT
INSTALLATIONS SPORTIVES	PAS SATISFAIT

## 4. LA DÉPENSE GLOBALE DES VISITEURS

La dépense globale directe des visiteurs touristiques (excursionnistes et touristes) en 2017 a atteint 424 millions d'€ , soit une progression de 28.9 % par rapport à 2016, où la dépense globale avait totalisé 329.7 millions d'€. Cette progression reflète l'évolution de la fréquentation (en termes de visiteurs pour les croisiéristes et d'escales pour la plaisance). Pour les touristes de séjour, l'augmentation globale est principalement due à celle de la dépense moyenne, dont la progression est imputable pour 50 % aux évolutions des modes d'hébergement<sup>2</sup> et, à une croissance de la dépense moyenne réelle de 6 Points.

**Tableau 10 : Répartition de la dépense directe des visiteurs par type de clientèle**

	2017	%	2016	%	2017/16 en %
SEJOUR	396,4	93,3	308,1	93,4	+ 28,7
PLAISANCE	12,2	2,9	10,3	3,1	+ 18,4
CROISIÈRE	16,2	3,8	11,3	3,4	+ 43,6
<b>TOTAL</b>	<b>424,8</b>	<b>100</b>	<b>329,7</b>	<b>100</b>	<b>+ 28,9</b>

<sup>2</sup> Une proportion plus importante de visiteurs dans les structures payantes, et donc moins chez des amis et parents, induit nécessairement une augmentation de la dépense individuelle),

**4.1. RÉPARTITION DES DÉPENSES DIRECTEMENT EFFECTUEES A LA MARTINIQUE PAR LES TOURISTES DE SEJOUR**

**Tableau 11 : Répartition par poste des dépenses des touristes de séjour (en %)**

HÉBERGEMENT (y compris les repas pris dans cet hébergement)	44,7
AUTRES REPAS ET BOISSONS	23,4
- dont "DANS LES RESTAURANTS"	14,2
- dont "CONSOMMATION ALIMENTAIRE DANS LES COMMERCES"	9,2
TAXIS/TRANSPORT	1,9
LOCATION DE VOITURES	14,7
DIVERTISSEMENTS LOISIRS ET EXCURSIONS	4,6
SHOPPING ET SOUVENIRS	5,4
AUTRES	5,3
TOTAL	100

#### 4.2. RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (millions d'€)

La dépenses touristique n'est pas limitée aux seules branches de l'hôtellerie et de la restauration, mais irrigue à de nombreuses autres, dont le commerce.

	<b>SEJOUR</b>	<b>PLAISANCE</b>	<b>CROISIERE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
TRANSPORT	7,5			7,5	<b>1,8</b>
LOCATION DE VOITURES	58,3			58,3	<b>13,7</b>
EXCURSIONS/LOISIRS(1)	18,2		10,6	28,9	<b>6,8</b>
COMMERCES	57,9	9,5	3,9	71,3	<b>16,8</b>
RESTAURANTS	56,3		1,7	57,9	<b>13,6</b>
HEBERGEMENT	177,2			177,2	<b>41,7</b>
AUTRES	21,0	2,7		23,7	<b>5,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>396,4</b>	<b>12,2</b>	<b>16,2</b>	<b>424,8</b>	<b>100</b>

(1) Excursions non organisées ou libres pour les croisiéristes

Le CMT remercie particulièrement MM. les directeurs de la DIRPAF, de la Direction Régionale des Douanes ainsi que les Autorités Portuaires et Aéroportuaires de leur précieux concours, qui a permis de mener à bien les enquêtes aux frontières, dont sont issus ces résultats.